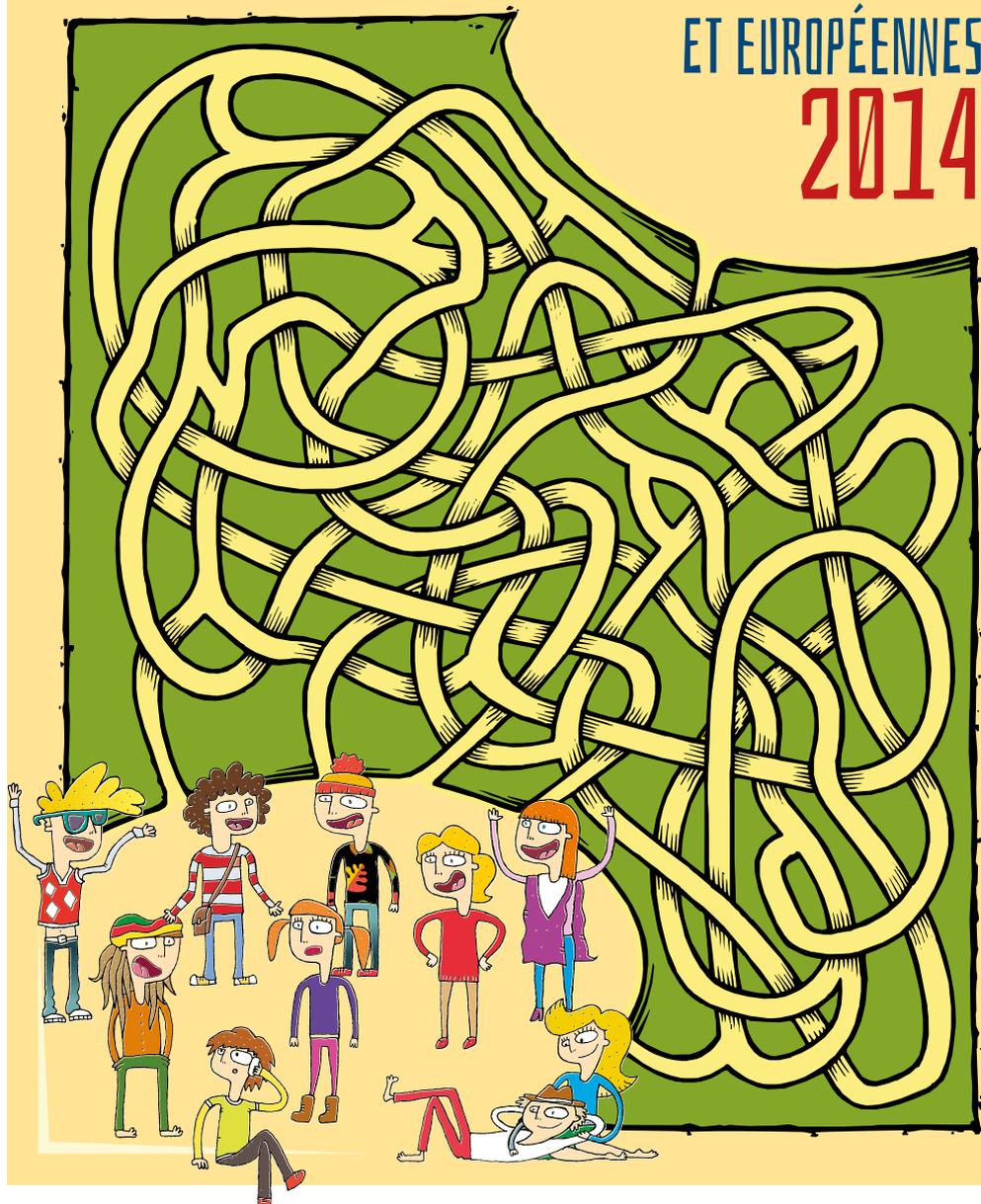


MÉMORANDUM POLITIQUE DU
CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE



ÉLECTIONS FÉDÉRALES,
RÉGIONALES,
COMMUNAUTAIRES
ET EUROPÉENNES
2014



« Il y a un trop grand laxisme vis-à-vis des jeunes. Il faut forcer la présence à l'école. Et ce n'est pas le rôle des professeurs mais des parents. Si cela ne s'améliore pas, il faut un pouvoir coercitif, par exemple suspendre les allocations familiales. Vous verriez pas mal de pères reprendre les choses en main et obliger leur fils ou leur fille d'aller à l'école. »

Ces propos tenus par le président de la BECI, le « patron des patrons bruxellois » stigmatisent toute une tranche de la population ! Ils démontrent que quotidiennement, les jeunes sont raillés et critiqués de toutes parts. Ces réflexions sont agressives et dénigrantes pour les jeunes. Nous observons une détérioration de leur image véhiculée dans la société. Les médias ont tendance à renforcer certains stéréotypes négatifs : « les jeunes sont fainéants, ils ne font rien de bon, etc. ». Ces stéréotypes affectent non seulement les adultes mais également la vision qu'ont ces jeunes d'eux-mêmes. Les conséquences peuvent être multiples, les jeunes ont alors la conviction que les adultes ne les comprennent pas, ne les respectent pas, et cela n'encourage en rien leur estime de soi.

En tant que fédération d'organisations de jeunesse, ces jeunes, nous les représentons et nous ne cautionnons pas cette image déplorable. Plusieurs mesures renforcent cette perception négative des jeunes : les sanctions administratives communales dès 14 ans, les couvre-feux, le durcissement des contrôles dans le cadre de l'activation des demandeurs d'emploi, l'interdiction de regroupement imposés aux jeunes dans plusieurs communes. Toutes ces mesures sont contre-productives et oublient trop souvent d'intégrer le jeune comme acteur de la société.

En 2014, nous allons renouveler plusieurs niveaux de pouvoir. Le 25 mai prochain, nous voterons pour le fédéral, le régional, le communautaire et pour le niveau européen. C'est le moment de changer de cap.

Quoi qu'en disent les membres du gouvernement, la situation socioéconomique en Europe et dans notre pays reste problématique. Nous subissons de plein fouet les effets de cette crise financière devenue économique et sociale. Les plans d'austérité se multiplient, l'État prend des nouvelles mesures drastiques : le stage d'insertion professionnelle, la dégressivité des allocations de chômage ou la baisse des investissements (enseignement, logement, emploi, mobilité, ...). Nous constatons un sous-investissement important des services publics dans les mécanismes de solidarité.

Au final, ce sont les travailleurs et les allocataires sociaux qui paient pour les financiers ! Nous jouons avec notre avenir et surtout celui de la jeunesse. Sans volontarisme politique, notre pays s'apprête à sacrifier les générations futures. Les mesures d'austérité imposées par l'Europe sont économiquement inefficaces, socialement injustes et démocratiquement dangereuses. Les jeunes ne doivent pas être les victimes des errements du système néolibéral.

L'une de nos missions est de revendiquer des améliorations pour nos organisations de jeunesse, mais pas seulement ! Nous souhaitons également promouvoir un projet de société global et citoyen, éclairé par une vision jeune.

Au Conseil de la Jeunesse Catholique, nous avons une volonté principale : un engagement par les jeunes, pour les jeunes ! Au CJC, nous formons des CRACS, des Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires. Leur présence est visible dans la société par une ouverture plus grande, une meilleure intégration et une participation démocratique plus importante des jeunes dans la société.

Le CJC est une coordination de 17 organisations et associations de Jeunesse¹. Leurs actions concernent plus de 100 000 jeunes sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et touchent l'ensemble des couches de la population. Le CJC se positionne comme relais des préoccupations de ses membres au niveau de la société et envers le monde politique. Il en est aussi leur représentant au sein de lieux institutionnels.

Nous souhaitons, ensemble, promouvoir un projet de société global et citoyen, éclairé par une vision jeune. Dans le contexte budgétaire actuel, les jeunes sont inquiets de ce que le monde politique et l'avenir leur réservent.

1. Action Ciné Média Jeunes, Conseil Jeunesse Développement, Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature (BE Larp), Fédération Nationale des Patros, Gîtes d'étapes du Centre Belge du tourisme des Jeunes, Génération Nouvelle, Guides Catholiques de Belgique, Gratte, Indications, asbl Jeune Et Citoyen, Jeunes CSC, Jeunesse et Santé, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine, Réseau Jeunesse, Service d'Information et d'Animation des Jeunes et Volont'R.

Le volontariat, c'est l'oxygène d'une démocratie !	4
Les jeunes sont les moteurs de notre société !	7
Sans emplois de qualité pour notre jeunesse, pas d'avenir !	9
Pour une réforme qui maintienne l'égalité des droits pour tous les citoyens belges	11
Une Europe jeune et juste	12
En route vers un impôt plus juste et proportionné	13
La santé un droit pour tous !	14
Une justice accessible à tous	15
L'éducation, d'abord, l'enseignement toujours	16
L'environnement, c'est l'affaire de tous !	17
La culture n'est pas un luxe	18
Le sport pour se dépasser	19

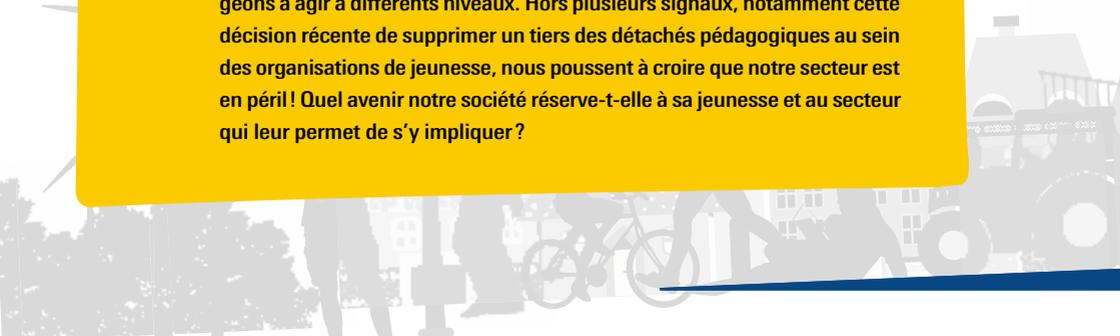
LE VOLONTARIAT, C'EST L'OXYGÈNE D'UNE DÉMOCRATIE!

Participer à des actions solidaires, prendre des responsabilités, faire avancer ses idées, contribuer à créer des citoyens actifs qui s'expriment et participent activement à la société. La place des volontaires doit être connue et reconnue, en les considérant comme des acteurs de la société civile. Les pouvoirs publics de l'autorité fédérale comme des communautés et des régions mais aussi des communes doivent soutenir, de manière structurelle, le volontariat.

Il est essentiel de comprendre que l'action des volontaires se place en dehors du cadre professionnel. Les notions de rémunération sont « hors sujet » et ne doivent pas être considérées comme une réponse adéquate pour valoriser ces engagements. Il faut envisager et renforcer la possibilité que des activités exercées au sein de la collectivité ne passent pas que par le biais d'une rémunération. D'autres formes d'investissement au sein de la société sont possibles et ne sont pas à percevoir dans une relation stricte de travail, dans une relation travailleur-employeur. Le volontariat est une de ces formes que nous soutenons en tant que fédération d'organisations de jeunesse.

L'engagement volontaire évolue au même rythme que la société. Nous constatons au quotidien qu'il épanouit celui qui le vit et que la quête d'autonomie et de réalisation va de pair avec la solidarité. Néanmoins, afin de clarifier et de renforcer l'identité du volontariat, il est important d'éviter la confusion des genres (engagement d'entreprise, service citoyen, ...). Ces formes d'engagement ne constituent pas du volontariat au sens où nous l'entendons et le défendons.

En Belgique, nous avons la chance de disposer d'un paysage associatif « jeunesse » très diversifié et présent. Ces actions méritent d'être valorisées et encouragées par les pouvoirs publics. C'est pourquoi nous vous encourageons à agir à différents niveaux. Hors plusieurs signaux, notamment cette décision récente de supprimer un tiers des détachés pédagogiques au sein des organisations de jeunesse, nous poussent à croire que notre secteur est en péril! Quel avenir notre société réserve-t-elle à sa jeunesse et au secteur qui leur permet de s'y impliquer?



NOS PRIORITÉS

La Charte associative

Mettre enfin en place la Charte associative. Si elle existe depuis 2008, son application demande un accord de coopération entre les 3 entités fédérées francophones. Nous nous réjouissons que celui-ci voie enfin le jour pour avaliser les rapports entre services publics et secteurs associatifs à travers des textes de lois. Nous proposons également d'aller plus loin en déclinant la Charte au niveau local, notamment pour améliorer les relations entre les communes et les associations. Nous demandons, enfin que toutes les associations se retrouvent dans le champ d'application de la Charte et non exclusivement celles reconnues par un pouvoir subsidiant.

La circulaire infrastructure

Nous demandons le renforcement structurel de la circulaire infrastructure jeunesse, par sa conversion en décret et par son refinancement. Nous demandons que soit appliquée la règle « un jeune est égal à un autre jeune » ; qu'un jeune animé en centres de jeunes ou dans une organisation de jeunesse ou encore dans un groupe local de mouvements de jeunesse ait accès à la même qualité d'infrastructures. Il est également nécessaire que les besoins relatifs à la sécurité physique des personnes soient traités en priorité.

Les relations avec la SABAM

La CCOJ a eu l'occasion de travailler avec la Sabam. L'une comme l'autre souhaitent garantir une bonne gestion des contraintes liées aux droits d'auteurs. Nous souhaitons que ce travail conjoint puisse garantir une gestion efficace et une bonne compréhension du milieu des organisations de jeunesse en appliquant le principe de gratuité aux activités pédagogiques organisées par le secteur.

Le centre de prêt de Naninne

Tout en reconnaissant les efforts déjà fournis, nous demandons une revalorisation financière du centre de prêt de Naninne permettant à chacun de bénéficier du matériel nécessaire à l'organisation de son activité.



MAIS ENCORE...

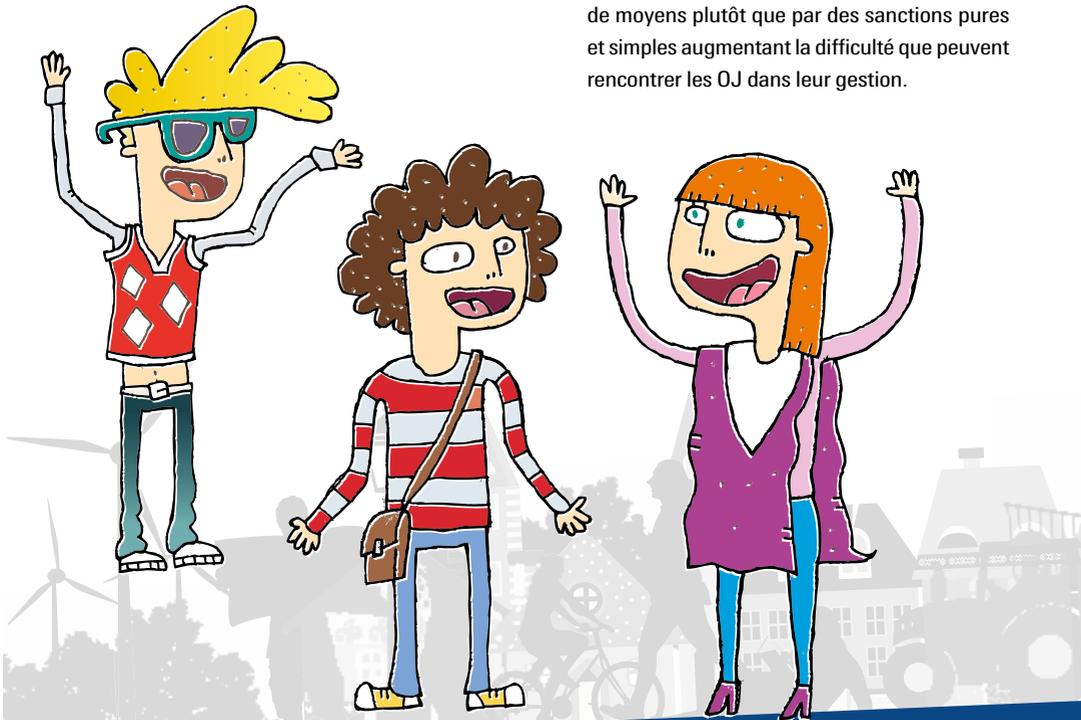
- La réflexion sur le volontariat doit être pensée à un niveau européen, particulièrement sur les définitions européennes du volontariat afin de permettre la mobilité internationale aussi sur ces aspects.
- Le Plan jeunesse, piloté par le Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles part d'une bonne intention de rassembler tous les acteurs de terrain autour de la conception d'une politique intégrée de la jeunesse. Il sera opportun que cette concertation se pérennise et soit valorisée. Néanmoins, les propositions aujourd'hui sur la table nous déçoivent et ne font aucunement lien avec ce travail préalable de concertation. Nous estimons que les coûts engendrés, le temps et l'énergie investis par les acteurs sont élevés en regard des répercussions positives, favorables et structurelles pour le secteur. Parmi les pistes du plan jeunesse, nous ne souhaitons pas voir se développer une banque de données recensant les initiatives jeunes. Nous craignons que celle-ci engendre des coûts énormes de gestion. Par ailleurs, c'est un doublon puisque le délégué général aux droits de l'enfant réalise déjà un état des lieux similaire.

→ Dans le cadre du contrat de gestion 2013-2018 de l'ONE, nous demandons que les exigences dans le cadre de la formation des animateurs ne décrédibilisent pas les volontaires et restent en lien avec leur réalité d'animateur bénévole. Nous refusons que soit induite une concurrence entre les professionnels de l'accueil d'enfant et nos bénévoles alors qu'ils sont complémentaires. Concernant la convention qui lie la Commission générale au tourisme et l'ONE, nous demandons que celle-ci soit pluriannuelle afin de pérenniser ce soutien de façon structurelle. L'objectif est de permettre à nos groupes d'animateur de budgétiser l'impact de ce soutien dans l'organisation de leurs camps de groupes de jeunes.

→ Nous souhaitons voir l'Asbl Atouts-camps soutenue. En effet, celle-ci a une mission essentielle. Elle travaille à promouvoir des endroits de camp de qualité, financièrement accessible et en quantité suffisante. C'est capital dans le cadre de l'organisation de séjours de qualité de nos OJ.

→ Nous avons travaillé au sein du secteur à la réforme du Conseil de la jeunesse. Les OJ sont à nouveau représentées au sein de son assemblée générale et cela nous satisfait ! Nous espérons que le Conseil retrouvera sa sérénité et pourra désormais entamer les débats de fond qui concernent les jeunes. Nous croyons en une instance d'avis efficace et pertinente dans un rôle de poil à gratter nécessaire du politique. Nous demandons que le futur Conseil de la jeunesse puisse dans le futur évaluer son fonctionnement et prévoir, le cas échéant, de nouvelles adaptations avec le secteur.

→ Concernant les projets de décret mixité au sein des associations subsidiées par la Fédération Wallonie Bruxelles et la Région Wallonne, notre préoccupation est et restera de parvenir à un investissement identique des hommes et des femmes dans nos instances et structures. Cependant, nous estimons qu'il existe d'autres moyens pour atteindre cet équilibre et envisageons ces transformations plutôt sous la forme d'un soutien, d'un accompagnement et par le développement de moyens plutôt que par des sanctions pures et simples augmentant la difficulté que peuvent rencontrer les OJ dans leur gestion.



LES JEUNES SONT LES **MOTEURS** DE NOTRE SOCIÉTÉ!

Le baromètre 2013 du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) nous présente un regard interpellant sur l'image de la jeunesse dans les médias. Quand ils ne sont pas journalistes, plus de 80 % des intervenants jeunes ne parlent pas. Les résultats de l'étude sont sans appel. Ils montrent un déficit certain de représentation des jeunes à l'écran. S'ils ont leur place en télévision, cette place est limitée, cadrée, voire stéréotypée. L'image globale renvoyée par les médias est celle d'une jeunesse sans parole, passive et désinvestie dans les programmes tous publics. De plus, les jeunes interviennent rarement comme acteurs de la société, ils ne sont pratiquement jamais représentants d'associations, de maisons de jeunesse, de partis... Les médias renvoient une image tronquée de la jeunesse! Ce traitement de l'information privilégie les comportements problématiques. Il induit des craintes dans la société. Cela s'exprime également dans les discours politiques: le jeune est celui qu'il faut contrôler, qui provoque les débordements, qu'il faut activer, etc. Pourtant, les jeunes sont les moteurs de notre société! Une solution est d'encourager et donner de la visibilité à leurs projets. L'État fédéral, la Fédération Wallonie-Bruxelles doivent continuer à promouvoir ces projets qui aident les jeunes à se construire. Un autre angle de travail consiste à impulser des projets intergénérationnels pour dépasser les incompréhensions entre les plus âgés et les jeunes. Nous défendons une valorisation des actions pour et par les jeunes qui incitent à un engagement citoyen.

Ces éléments nous amènent à proposer plusieurs pistes de réflexion générale

- Intégrer les jeunes dans l'ensemble des médias et non uniquement les cloisonner dans des espaces à destination des jeunes. L'idéal est de les considérer comme des interlocuteurs « normaux ».
- La valorisation de l'image des jeunes passe par tous les médias, y compris les formats papiers.
- Valoriser l'éducation aux médias et soutenir les associations spécialisées dans cet enjeu en soulignant leur expertise.
- Soutenir encourager et donner les moyens au secteur associatif jeunesse pour collaborer plus facilement avec les médias: compréhension, développement d'un réseau, formation à la communication vers les médias...
- Soutenir, encourager, stimuler, former le secteur associatif jeunesse pour collaborer plus facilement avec les médias: compréhension, développement d'un réseau, formation à la communication vers les médias...
- Valoriser l'expertise du secteur des OJ auprès des médias. Nos OJ sont expertes en bien des matières: emploi, pédagogie, citoyenneté, médias, animation, etc. Nous souhaitons que les journalistes puissent facilement faire appel à

leurs compétences, nous devons faire partie de leur carnet d'adresses.

- Fournir aux futurs journalistes les clés leur permettant d'appréhender les jeunes et l'associatif en les intégrant à leur formation.

Des propositions ciblées pour notre secteur

Privilégier le dialogue avec les médias. Les interactions sont nécessaires, importantes et permettent de casser les représentations mutuelles des différents acteurs. Il est nécessaire d'identifier des pistes de réflexion et de résolution, par exemple, en poursuivant le travail commun réalisé par la CCOJ et

la RTBF. Il nous semble nécessaire de poursuivre l'évaluation du contrat de gestion de la RTBF. En effet, en tant qu'entreprise publique, elle a pour mission de garantir une place aux jeunes dans ses émissions.

Des événements comme le FICAA, le Festival international de cinéma d'auteurs adolescents, doivent être promus. En effet, ce type d'évènement est fédérateur et positif sur les trois volets : l'éducation aux médias (compréhension des codes, esprit critique, etc.), le dialogue avec les médias et la valorisation d'une image positive des jeunes.



SANS EMPLOIS DE QUALITÉ POUR NOTRE JEUNESSE, PAS D'AVENIR !

La période de crise(s) que nous connaissons met à mal nos acquis sociaux. En termes d'emploi, les répercussions sont violentes. Les travailleurs, et particulièrement les jeunes, paient les pots cassés d'un système néolibéral où l'intérêt du financier prime, où le chômeur est considéré comme seul responsable de sa situation (les mesures proposées individualisent le problème collectif du chômage avec pour conséquence l'« activation » des chômeurs)... Nous souhaitons pouvoir combattre ces formes d'exploitation que sont pour nous : les contrats précaires, les statuts flous de certains stagiaires, la multiplication des stages occupationnels ou encore les différents plans formation-insertion appelés « PFI ».

Permettre aux jeunes de s'épanouir et de trouver leur place dans la société, passe également par un emploi stable et décent. Il est nécessaire de rappeler que trouver un emploi, c'est aussi répondre à certaines aspirations personnelles.

C'est pourquoi nous demandons de :

- Favoriser l'emploi de qualité pour tous, désamorcer les effets pervers induits par les politiques d'aide à l'emploi ; il est nécessaire de les évaluer, de les harmoniser et de les simplifier. Il faut lier ces plans d'insertion à de réelles perspectives d'engagement à long terme.
- Modifier la notion d'emploi convenable selon celle entendue par les organisations syndicales.
- Réfléchir à la réduction et au partage du temps de travail pour permettre à tous un travail décent et ainsi répartir l'emploi sur un plus grand nombre. En effet, le plein-emploi ne pourra être atteint que par des mesures structurelles fortes. Nous sommes favorables à des expériences pilotes en matière de réduction collective de temps de travail (RCTT).
- Remettre en place un réel stage d'attente entre les études et la mise en l'emploi. La réforme du stage d'insertion est stigmatisante plutôt qu'accompagnante. Les sanctions seront reportées sur les familles de ces jeunes, les plus précarisées d'entre elles seront encore fragilisées.
- Soutenir également, comme cela se fait dans les pays nordiques, le fait de prolonger le congé de maternité et de paternité. La Belgique se doit de faire partie des pays innovants en la matière.
- Privilégier une diminution des coûts liés à l'énergie plutôt que de toujours viser à diminuer le coût de l'emploi et des charges patronales au détriment des acquis sociaux.
- Soutenir le secteur du non-marchand, car il est réellement créateur d'emplois ; nous souhaitons que les pouvoirs publics continuent à stimuler la création de ces emplois promoteurs de plus-value pour la société, notamment en renforçant le nombre d'emplois créés par le fonds MARIBEL.

Nous offrons des services d'aide aux personnes et ces emplois ne sont pas délocalisables. Nous souhaitons également miser sur la formation et les secteurs à haute technologie pour créer de nouvelles filières d'emplois.

Plutôt que d'individualiser le problème du chômage, dont le corollaire est la stigmatisation des chômeurs, il faut donner des solutions collectives à ce problème sociétal. Il est trop facile « d'activer » les chômeurs, de les sanctionner, de les renvoyer vers le CPAS, alors que le nombre d'emplois disponibles est bien inférieur au nombre de demandeurs d'emplois.

De plus, dans cette logique de chasse aux chômeurs, les contrôles ainsi que les sanctions sont privilégiés, au détriment de l'accompagnement. Nos politiques doivent combattre le manque structurel d'emploi par des mesures ambitieuses. Pour combattre le chômage et ses répercussions sur les travailleurs sans emplois, nous proposons de :

- Créer pour ceux qui en font la demande, un réel accompagnement des chômeurs en adoptant une attitude de soutien. Pour le moment, on peut compter un conseiller Forem pour 213 demandeurs d'emploi. Est-ce comme cela que l'on peut offrir un accompagnement de qualité ?
- Mettre en place l'individualisation des droits aux revenus sociaux et à la sécurité sociale. Le parcours de vie des individus ne doit pas influencer la manière dont ils sont considérés par la société et l'État. Qu'ils soient au chômage ou au travail, qu'ils soient handicapés ou pas, qu'ils soient malades ou en bonne santé, tous les citoyens ont le droit de vivre avec la ou les personnes de leur choix sans que cela n'influence leurs rentrées financières. L'habitat partagé est une forme de solidarité et d'économie d'échelle qu'il faut accepter et promouvoir, en vue des enjeux sociaux et environnementaux.
- Remettre en place un réel droit aux allocations d'attente entre les études et la mise à l'emploi. La réforme du stage d'insertion provoque une mise à mal de ce droit. Les sanctions sont reportées encore une fois sur les jeunes les plus précarisés et fragilisés.

- Pour l'ensemble du secteur associatif, ainsi que pour nos organisations de jeunesse, les enjeux sont également importants au niveau de l'emploi. Ce dernier est un pilier important de notre société belge. Selon une étude de la Banque nationale de Belgique, le secteur associatif représente à lui seul environ 12 % de l'emploi salarié en Belgique et contribue au PIB à hauteur de 5,5 %.

Nos revendications sectorielles

Apporter un soutien accru à l'emploi dans le secteur des organisations de jeunesse. Notamment en créant une meilleure articulation entre les politiques communautaires et régionales pour l'emploi subventionné ;

- Revoir le Décret qui organise l'emploi dans notre secteur pour obtenir une répartition des subsides plus équitable entre les différents types d'emploi.
- Réaliser un nouveau cadastre de l'Emploi Non-Marchand pour que les pouvoirs publics puissent piloter efficacement les politiques d'emploi.
- Nous demandons que soit appliqué l'article 66 du décret OJ, pour que chaque organisation puisse bénéficier d'un détaché pédagogique si elle le souhaite.
- Garantir le maintien du financement de l'emploi dans le secteur associatif notamment suite aux transferts de compétences.

Afin d'assurer la stabilité et l'unité de notre pays, nous proposons que les instances politiques des différentes entités conservent une réelle vision commune malgré leur autonomie croissante. Si les entités fédérées ont tout leur sens au sein de notre État Fédéral, il ne faudra pas pour autant négliger certains principes clés : l'égalité des droits pour tous les citoyens belges, le maintien de la solidarité à travers les entités fédérées, la gestion intelligente et commune notamment par la signature d'accords de coopération entre les entités fédérées en vue d'assurer une cohérence politique.

POUR UNE RÉFORME QUI MAINTIENNE L'ÉGALITÉ DES DROITS POUR TOUS LES CITOYENS BELGES

Le CJC souhaite voir émerger un paysage institutionnel moderne qui sert les intérêts de la Belgique, de ses communautés et de ses régions tout en simplifiant la lisibilité des institutions pour les citoyens et en assurant la stabilité politique du pays. En conséquence, nous refusons le détricotage des compétences fédérales particulièrement de la sécurité sociale. Celui-ci va à l'encontre de notre modèle de société prônant la solidarité. Nous espérons également que ces nouveaux transferts de compétences amènent les élus à élaborer des politiques d'emploi ambitieuses et non les appauvrir.

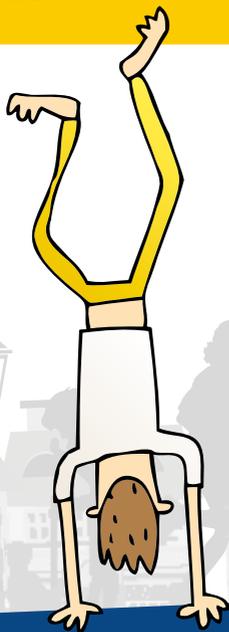
Il est également capital que chacune des entités conserve le modèle de gestion paritaire (représentants employeurs – travailleurs) pour l'ensemble des compétences transférées. Ces nouvelles réformes doivent également développer une vigilance accrue sur le cumul des mandats des élus. Une éthique accrue est primordiale pour initier plus de transparence et de participation citoyenne. Il nous semble opportun de proposer plus de transparence pour ces instances qui gèrent des politiques d'ordre public et de plafonner les salaires de certains de ces dirigeants (intercommunales, par exemple).

Il nous semble aussi important de prévoir :

→ Des mesures pour éviter le dumping social. Ce dernier est entendu au sens où les conditions économiques et les avantages sociaux (impôts, charges salariales, sécurité sociale...) poussent les travailleurs, les entreprises, à s'adapter en se déplaçant aux endroits les plus favorables pour eux.

D'autres principes de base doivent aussi être respectés :

→ Assurer, durant la transition du transfert de certaines compétences, la continuité des services aux bénéficiaires ainsi que maintenir des moyens suffisants aux entités fédérées.



En ces temps de crise, l'Union Européenne joue un rôle essentiel dans la refonte d'une nouvelle société plus solidaire et respectueuse des femmes et des hommes qui la constituent. Aujourd'hui, plus que jamais, la Belgique doit promouvoir des règles d'échanges équilibrés au sein de l'Union européenne. Nous devons aussi créer à l'échelle européenne une Europe sociale.

Il nous semble opportun, en regard à la crise que traverse la zone euro, de développer un nouveau modèle social commun. Il devra nécessairement reposer sur un socle démocratique solide pour être accepté et porté par tous.

C'est pourquoi nous demandons de :

- Prôner l'harmonisation d'une fiscalité juste et équitable au sein des pays de l'Union européenne. Cela passe aussi par une proposition de régulation du monde financier.
- Soutenir une Europe forte pour affronter des enjeux internationaux et globaux. Nous proposons de valoriser les critères sociaux, environnementaux ainsi que des conditions de travail dans la régulation des marchés et du commerce.
- Harmoniser par le haut les conditions de travail, les droits sociaux, culturels et économiques pour créer une Europe sociale et solidaire.
- Participer à la valorisation du volontariat européen en le déliant des contraintes du travail.

- Créer une Europe plus proche des citoyens, avec un projet commun et une identité européenne.
- Prôner une Europe transparente, en y appliquant notamment la bonne gouvernance. Il est nécessaire d'atténuer les décalages entre, par exemple, les conditions salariales des fonctionnaires européens et celles des travailleurs européens.
- Consolider les règles, l'éthique et la transparence des lobbys et de leur activité (agenda des réunions entre parlementaires et lobbyistes, etc.).
- Combattre les délits d'initiés et les conflits d'intérêt de nos représentants pourraient également participer à cette tâche.
- Donner une place plus importante aux mouvements sociaux, cela passe par une Europe moins bureaucratique.
- Soutenir le monde associatif pour faciliter les relations entre l'UE et le citoyen.
- Éviter de voir l'associatif comme une concurrence déloyale notamment en luttant contre la marchandisation du non-marchand.
- Lier les politiques d'élargissement à une Europe plus sociale.
- Donner un poids plus important au Parlement européen face à la Commission Européenne.
- Vivre une Europe interculturelle plus que multiculturelle. Favoriser les rencontres et lutter contre les replis communautaires.
- Maintenir l'exception culturelle.
- Refuser les traités qui s'alimentent des procédés néolibéraux.

EN ROUTE VERS UN **IMPÔT** PLUS **JUSTE** ET PROPORTIONNÉ

Aujourd'hui, l'impôt est avant tout prélevé sur les revenus du travail. La taxation n'est donc pas effectuée sur l'ensemble des revenus mais en fonction de l'origine des revenus : travail, immobilier, capital. Or, cet impôt a été élaboré à un moment où le plein emploi était la règle. Notre société a évolué vers, d'une part un chômage structurel important, et d'autre part des revenus du capital et immobiliers croissants. Il convient donc de revoir la base principale de taxation.

En conséquence, il serait plus équitable et juste de taxer de façon progressive, l'ensemble de la population. Il est impensable que d'un côté, la Belgique soit considérée comme un paradis fiscal qui favorise les grosses fortunes et de l'autre, un pays où les travailleurs croulent sous l'impôt. Les taux de taxation sur les revenus par le capital (plus-values financières), immobiliers et par le travail doivent être redéfinis de façon juste!

C'est pourquoi nous soutenons la promotion d'une fiscalité solidaire/juste/égalitaire avec une progressivité de l'impôt. Cela passe, par exemple, par la taxation des revenus liés au capital (dividendes), notamment via la création d'un cadastre des valeurs mobilières. Dans le même registre, nous soutenons l'instauration d'un impôt minimum des sociétés ainsi que la suppression des avantages fiscaux et plus globalement des avantages extralégaux en étant attentif à ne pas diminuer le salaire global des travailleurs.

Nos propositions vont plus loin encore mais nous proposons de conditionner les avantages fiscaux des entreprises à des enjeux de création d'emplois durables et à des critères environnementaux. Nous proposons aussi d'abolir enfin les paradis fiscaux comme nous souhaitons voir la suppression des niches fiscales qui permettent à certaines structures d'échapper à la taxation et d'engager une lutte contre la fraude fiscale (en augmentant les moyens de contrôle).

Et pour finir, nous demandons un texte de loi qui sépare effectivement les banques de dépôts et des banques financières.

LA SANTÉ UN **DROIT** POUR TOUS !

La santé et le bien-être sont influencés par de multiples éléments dont l'offre et la qualité des soins de santé, la promotion et l'éducation à la santé, les loisirs, l'intégration sociale, l'estime de soi, etc. La précarité dans laquelle sont plongées les personnes qui ont perdu leur emploi, qui sont en incapacité de travail ; tous ces facteurs influencent grandement leur santé et leur accès à ces soins. Le fait de pouvoir être écouté, guidé par des professionnels est nécessaire pour les jeunes qui se retrouvent dans une situation difficile.

Il faut maintenir la solidarité. Il est essentiel de maintenir des moyens suffisants dans le secteur de la santé pour garantir l'accessibilité financière de chacun, mais également pour répondre aux nouveaux besoins. Nous souhaitons des soins financièrement accessibles pour tous.

Garantir une qualité des soins passe par une politique de santé plus globale prenant en compte l'ensemble des déterminants sociaux de la santé.

Assurer un financement stable, suffisant et solidaire. Améliorer l'accessibilité financière aux soins pour les personnes plus vulnérables notamment en travaillant à plus de sécurité tarifaire dans les hôpitaux.

Élaborer une politique de soins adaptée aux besoins d'une population vieillissante.

Enrayer le phénomène de privatisation dans le secteur de la santé.

Une coordination forte de la politique de santé avec les entités fédérées.



UNE JUSTICE **ACCESSIBLE** À TOUS

La justice, compétence fondamentale de l'État, doit être au service de la population, accessible et transparente. Ceci demande une bonne information des justiciables sur le fonctionnement de l'institution judiciaire. Il est important que les jeunes soient bien représentés. Suite à la réforme de l'aide judiciaire, c'est maintenant aux jeunes de prouver qu'ils sont insolvables, s'ils veulent bénéficier de l'accompagnement d'un avocat. Nous trouvons cette réforme injuste car elle ne tient pas compte des difficultés dans lesquelles se trouvent les personnes qui ont besoin des conseils d'un avocat.

La loi sur les sanctions administratives communales votée en mai dernier nous inquiète. D'une façon générale, nous déplorons le glissement qui s'opère concernant le rôle qui incombe à la justice vers le politique et les administrations. Certaines infractions quittent le giron de la justice pour atterrir entre les mains d'un agent constatateur. Or, les communes n'ont pas les moyens ni la légitimité démocratique de suppléer aux instances de la justice de notre État. Nous travaillons tous les jours avec les jeunes et créons collectivement des projets constructifs où les jeunes adoptent une attitude CRACS, une attitude de citoyens responsables actifs critiques et solidaires. À la stigmatisation, nous préférons un renforcement des structures existantes, en privilégiant la formation, la prévention, l'accueil et l'éducation permanente.

En effet, les mesures de répression pure sont contre-productives. Un travail de prévention doit être mis en place, comme des mesures d'accompagnement et de soutien auprès des familles de ces jeunes, souvent en proie à des problèmes sociaux bien plus larges (scolarité, logement, emploi, formation...).

Par ailleurs, nous demandons d'encourager les peines alternatives. En effet, l'objectif est de permettre une réelle action pédagogique de la sanction. La sanction doit devenir formative et non seulement punitive. Cela faciliterait également la réinsertion.

L'ÉDUCATION, D'ABORD, L'ENSEIGNEMENT TOUJOURS

L'éducation joue un rôle essentiel dans le développement de nos enfants. Elle doit donner aux enfants comme aux adultes la possibilité de devenir des participants actifs de la société. Les inégalités et l'échec scolaires sont des enjeux vastes. Il est primordial de réfléchir et de proposer des mesures en profondeur !



Notre système d'enseignement a perdu son rôle d'ascenseur social. En plus d'être inefficace, l'enseignement est tragiquement inégalitaire. Il faut promouvoir la mixité sociale à l'école par des mesures fortes : cela passera sans doute par une réflexion sur la trop grande autonomie des écoles, qui, de plus en plus, sont assimilées à un marché scolaire. L'école, seule, ne peut répondre aux inégalités qu'elle engendre. Un travail de collaboration avec des associations qui luttent contre le décrochage scolaire est nécessaire ! L'école doit pouvoir s'ouvrir à son environnement et aux acteurs locaux et associatifs, mais aussi aux parents qui sont également des acteurs incontournables. Il faut dès aujourd'hui penser aux 61 311 nouveaux élèves prévus à l'horizon 2020.

Nous demandons de :

- Faciliter l'accès aux infrastructures publiques pour les OJ : permettre d'utiliser les infrastructures de l'Enseignement et du Sport pour les activités des OJ et des associations (réunions, formation, lieux de camp, souper, fêtes, etc.).
- Revaloriser l'enseignement notamment en termes de moyens pour les structures d'accueil en limitant le nombre d'élèves par classe.

- Revaloriser les conditions de travail des enseignants et harmoniser les différents statuts (les enseignants des secteurs maternel, primaire et secondaire, les régents et les universitaires).
- Donner la priorité aux compétences de base et en garantissant la maîtrise, pour ne laisser personne sans un socle commun de compétences et de connaissances. Cela passe notamment par l'établissement d'un tronc commun jusque 16 ans.
- Soutenir les jeunes enseignants en les accompagnant à l'aube de leur carrière, pourquoi pas en élaborant un parrainage des enseignants en fin de carrière.
- Libérer les directeurs des contraintes administratives pour leur permettre de réaliser pleinement leur fonction première.
- Garantir des espaces et du temps pour permettre aux familles et à l'école de se rencontrer et d'échanger.
- Repenser le décret inscription, en effet les politiques doivent valoriser toutes les écoles et les amener à obtenir le niveau suffisant de qualité.

L'ENVIRONNEMENT, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Le respect de l'environnement est une matière à porter à tous les niveaux de pouvoir aussi bien au niveau national par le biais du pouvoir fédéral que dans les régions et communautés. Nous souhaitons faciliter la mobilité en respectant l'environnement, c'est pourquoi ces deux thèmes nous semblent intimement liés ! Les pouvoirs locaux ont eux aussi le devoir de soutenir de nouvelles pratiques plus respectueuses de notre environnement. Il faut permettre aux jeunes de rejoindre les lieux d'activités quels que soient leur lieu ou leurs conditions de vie, leurs difficultés physiques à se déplacer... de préférence avec des moyens de transport doux pour l'environnement, comme les transports en commun.

Favoriser l'éducation à l'environnement

- Maintenir des incitants financiers pour encourager des changements d'habitudes et de comportements.
- Sensibiliser à l'utilisation rationnelle de l'énergie.
- Soutenir les projets qui participent à l'éducation à l'environnement.
- Conscientiser les consommateurs à la surconsommation et le matraquage publicitaire qui en est parfois la cause.

Penser un modèle de développement vers une société bas-carbone et en assurer une transition juste

- Établir un plan de gestion efficace de l'énergie (eau, électricité, chauffage...) dans les bâtiments publics et associatifs.

- Soutenir la construction et la rénovation d'habitats durables.
- Réduire notre dépendance aux énergies non renouvelables et varier nos ressources énergétiques.
- Prendre des mesures contre l'obsolescence programmée. Cela peut facilement être adapté en exigeant d'allonger la garantie des produits.

Favoriser une mobilité écoresponsable

- Investir dans les transports en commun, c'est primordial pour encourager une mobilité durable.
- Activer de meilleurs plans d'urbanisme pour la mobilité en tenant compte des usagers, des travailleurs et de la vie communautaire.
- Desservir de manière efficace les zones rurales en transport en commun afin de permettre une mobilité flexible et fournie.
- Démocratiser les transports en commun.
- Soutenir les initiatives citoyennes pour le transport alternatif (vélos partagés, aires de covoiturage, aires pour « faire du stop », voitures partagées, etc.).
- Améliorer la couverture du territoire en tenant compte des besoins de mobilité de ceux qui prennent les transports publics (horaires, lignes, flexibilité en fonction des événements, ...).
- Faciliter la mobilité des jeunes
- Rendre les transports en commun plus accessibles pour les jeunes et les groupes de jeunes.
- Octroyer des tarifs adaptés et la gratuité pour les plus jeunes, ceux en stage d'attente, les chercheurs d'emploi... voire des libres parcours sur les réseaux train, tram, bus et métro.

LA CULTURE N'EST PAS UN LUXE

La culture contribue à la réalisation des individus. Avoir accès à la culture, c'est permettre un certain épanouissement, c'est aussi se forger une identité en s'éclairant d'autres points de vue. La culture apporte de l'ouverture d'esprit, le plaisir d'échanger, elle doit être l'affaire de tous ! Elle permet de se comprendre et d'éloigner le racisme comme les effets vicieux du populisme. Pour ce faire, il faut :

Valoriser la culture auprès des jeunes

- Communiquer sur les informations liées aux infrastructures culturelles.
- Donner de la visibilité aux créations et développer des endroits ouverts à tous, pour découvrir de nouvelles formes d'expression.
- Soutenir et développer les différents moyens et modes d'expression et d'apprentissage sur le plan financier, logistique et humain : lieux, matériel, incitants.

Mettre en œuvre des politiques culturelles et d'information globales, transversales et cohérentes

- Promouvoir l'interculturalité comme moyen de lutte contre les replis communautaires notamment face à la montée du racisme.
- Construire un projet culturel en concertation avec les citoyens et les associations en garantissant le fonctionnement démocratique et la représentation de tous les acteurs de la culture : associations, citoyens... dans les conseils,

commissions et autres instances relatives à la politique culturelle.

- Défendre le statut des artistes.
- Dans le cadre du nouveau décret sur les centres culturels, il est important de rappeler la spécificité des partenaires locaux potentiels comme les locales de mouvement de jeunesse. Animées sur base volontaire, il serait malheureux de les voir en pratique exclues de ces coopérations en raison d'une éventuelle moindre disponibilité de leurs représentants.
- Promouvoir les initiatives d'éducation permanente en valorisant le rôle de l'éducation non-formelle du monde associatif et spécialement des organisations de jeunesse en leur reconnaissant une place complémentaire à l'éducation formelle et en leur offrant les mêmes facilités et le même soutien qu'à cette dernière.

Démocratiser l'accès aux infrastructures culturelles

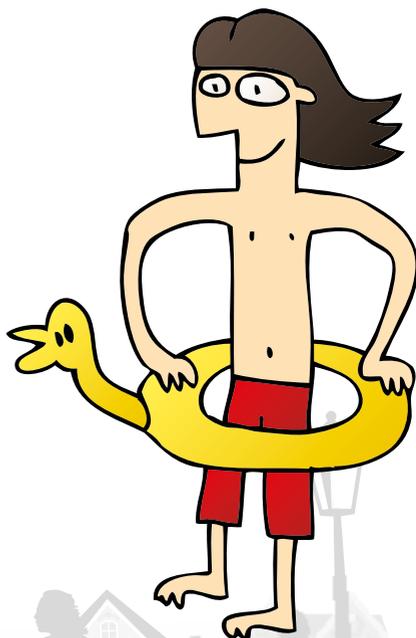
- Favoriser l'accès de tous et par tous à la culture, aux échanges culturels.
- Associer davantage les OJ à la vie culturelle locale, à l'organisation de certains événements.
- Soutenir la production culturelle des jeunes.
- Favoriser l'accès aux lieux culturels par un accès financier avantageux, un accès facilité en transports en commun et pour les personnes à mobilité réduite, un accès privilégié pour les écoles et les associations.
- Informer les publics pouvant bénéficier du « chèque-culture » de son existence et ne pas réserver celui-ci uniquement à certaines activités culturelles ciblées.
- Étendre les bénéficiaires de l'article 27.

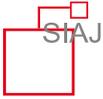
Le sport permet la rencontre, le dépassement de soi, l'équilibre et bien d'autres choses encore. Comme dit dans la charge du mouvement...

Comme le cite la charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles, « le sport est un vecteur d'intégration. Au travers du volontariat, c'est le citoyen qui collabore au dynamisme de notre société ». Tout comme les organisations de jeunesse le font quotidiennement également ! Ces structures permettent l'épanouissement et l'amélioration de notre société dans son ensemble. Il est nécessaire de valoriser les collaborations entre ces secteurs (jeunesse, du sport), plus de synergie c'est davantage de bénéfice pour tous les jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nous demandons de la part des autorités compétentes de mettre l'accent sur :

- La pratique du sport en fournissant aux clubs sportifs, aux associations de jeunesse l'accès aux infrastructures publiques (piscine, terrain de sport, etc.).
- La formation des équipes encadrantes comme des participants.
- Le bannissement des logiques purement mercantiles ou commerciales dans les infrastructures locales.
- La chasse aux abords des terrains des comportements racistes, anti-fairplay et discriminants.





Volontariat
Relationnel
en Institutions

osbi
indications

Avec le soutien de



Nos membres



Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)
43 rue de la Charité 1210 Bruxelles
T 02 230 32 83 F 02 230 68 11
cjc@cjc.be www.cjc.be